



Délibération du Conseil d'administration

Séance du 26 juin 2025

Présents MM. Jean-Paul PAVILLON, Philippe LABORDERIE, Gérald BOUSSICAULT, et Mmes Edith CHOUTEAU, Danielle LANGLOIS, Christine CORBILLON (arrivée au point n°2), représentants le conseil municipal.
Mmes Chantal SCHWARTZ, Mme Martine SCOTTO DI VETTIMO, Marie Chantal GUILLOT, et M. Paul ABLINE, représentants les associations.

Absentes excusées ayant donné pouvoir

Mme Corinne PICARD
Mme Edith CHOUTEAU
Mme Monique LE BIHAN
Mme Marie Chantal GUILLOT

Absente excusée

Mme Christelle TREHET-COLLET

Assistaient également

Mme Marion POISSONNEAU, directrice du CCAS,
M. Laurent NOUHAUD, responsable de pôle,
Mme Myriam PASQUETTE, directrice générale des services, Ville des Ponts-de-Cé.

Convocation adressée le 20 juin 2025, CASF, article R123-16

POINT N°7 – EXERCICE DES POUVOIRS DELEGUES AU PRESIDENT

Madame CHOUTEAU, vice-présidente, expose :

Vu la délibération 2020-07-08-5 relative aux pouvoirs délégués au Président,
Les membres du Conseil d'Administration sont invités à prendre connaissance des décisions ci-après, prises par le Président dans le cadre de l'exercice des pouvoirs délégués.

27/05/25	DP25-31	1ère domiciliation
27/05/25	DP25-32	Secours d'urgence
03/06/25	DP25-33	1ère domiciliation
10/06/25	DP25-34	1ère domiciliation
13/06/25	DP25-35	1ère domiciliation
17/06/25	DP25-36	Renouvellement domiciliation

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration approuve à l'unanimité cette proposition.

Le Président,

Jean-Paul PAVILLON

